

la lettre N°5

Mai 2010

d'Alain Fouché



EDITO

La retraite : Vérité et Courage !

Les négociations pour la réforme des retraites ont démarré : l'examen du texte arrivera dans quelques semaines au Parlement.

C'est un projet qui nécessite un consensus entre toutes les parties concernées : de la part de l'Etat, des syndicats et des partis politiques. L'allongement de la durée de cotisation est sans doute inévitable : reste à connaître les détails du projet. **La plupart des pays d'Europe ont opté pour un recul de l'âge à la retraite.** Les derniers à s'être exprimés, en ce sens, sur le sujet (Espagne et Grèce) sont dirigés par le parti socialiste. Il est difficile de penser que seule la France pourrait agir différemment. Ce serait à la fois présomptueux et profondément irréaliste. Ce qui est vrai ailleurs ne saurait être faux chez nous. Dire le contraire, je le dis solennellement, c'est mentir aux Français et indigne de la démocratie de vérité pour laquelle nous œuvrons tous. José Luis Zapatero en Espagne et George Papandréou en Grèce, préconisent de porter cet âge à 67 ans ! En Suède si on veut une retraite à taux plein il faut aller au-delà !

Sans aller jusqu'à ces extrémités, il faut s'attendre à voir augmenter l'âge de départ à la retraite dans notre pays (Mme Aubry, il y a peu, l'a elle-même envisagé, et Michel Rocard pense comme beaucoup de ses amis qu'on ne pourra pas faire autrement, le Premier Ministre François FILLON est également sur la même ligne).

La République que nous aimons est d'abord l'expression constante de la solidarité, ce qui nous conduit à maintenir impérativement le système de retraite par répartition, sans amputer le pouvoir d'achat des retraités. On devra prendre en compte nécessairement, l'âge d'entrée en activité, la durée réelle de cotisations et la péni-

bilité du travail. Pour financer les retraites, il serait naturel et juste que les capitaux soient taxés et non le seul travail. C'est l'honneur de la République que les plus nantis paient plus que les pauvres. L'article 13 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ne dit pas autre chose, en stipulant que chacun doit participer au bien être général. Il faut enfin comprendre que la politique n'a pas pour but de protéger les riches mais au contraire d'apporter aide et réconfort à ceux qui souffrent. L'application de cette règle fondamentale est plus que jamais impérative en temps de crise. A ce sujet, je pense comme l'Institut National des Etudes Démographiques qu'il ne faut pas que les ouvriers soient victimes de la double peine, à savoir la durée moyenne de vie d'un ouvrier est très nettement inférieure à celle d'un cadre. Donc l'âge de la retraite des deux ne peut être identique : cela sera une injustice et je veillerai à ce que l'on prenne en compte ce paramètre essentiel. Cette crise actuelle devrait, sur un certain nombre de questions vitales comme celle-ci, inciter les partis de gouvernement à s'unir pour mettre au point des mesures qui, de toutes façons, sont inéluctables. Pour ma part je travaillerai en ce sens comme je l'ai toujours fait, dans le respect des opinions, bien sûr, mais aussi, et surtout, dans celui qui est dû à nos concitoyens. J'attends de toutes les femmes et hommes politiques, quels qu'ils soient, qu'ils aient le courage de tenir un langage de vérité adapté à la situation en dehors de toute hypocrisie et de toute démagogie. En tenant compte de l'intérêt des Français et des générations futures.

Alain FOUCHÉ
Sénateur de la Vienne
Président du Pays Chauvinois

En séance



J'ai interpellé le Ministre du Travail sur le travail dominical

J'ai voté contre le texte sur le travail du dimanche, et suis intervenu en séance au Sénat pour demander au Ministre des garanties sur la tenue des engagements des grandes et moyennes surfaces en matière de compensation du travail dominical et sur le nombre d'emplois qui auraient été créés. Un rapport sera dévoilé par un comité de parlementaires en Août prochain. Une évaluation des effets économiques pourra être présentée dans ce cadre.



J'ai cosigné une proposition de loi relative à l'aménagement du permis à points

Cette proposition cosignée par plusieurs Sénateurs revoit à la baisse les délais de récupération des points.

Le permis à points constitue un instrument du dispositif de prévention et de lutte contre l'insécurité routière, néanmoins quelques aménagements apparaissent aujourd'hui nécessaires.

Les objectifs de cette proposition de loi sont les suivants :

- Ramener à 1 an le recouvrement total des 12 points si aucune infraction n'est commise durant ce délai. (au lieu de 3 ans actuellement)
- Ramener à 6 mois le délai de restitution d'un point perdu si aucune infraction n'est commise durant ce délai. (au lieu d'1 an actuellement)

A suivre...

Rectification

Lettre n°4 Page 1: Vers une simplification du permis de conduire

Il y avait une erreur que nous a indiquée Monsieur PRINCET, il fallait dire :

- La modernisation de la conduite accompagnée par une personne non plus âgée de 28 ans mais justifiant seulement de 5 ans de permis.

VALDELEC : 2500 tonnes de déchets traités en 2009

Dans le cadre du grand chantier nucléaire de Civaux et avec le soutien d'Electricité de France, j'ai pu obtenir en 2001, alors Maire de Chauvigny, après différentes négociations, l'implantation de ce site de traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques à Peuron.



Depuis l'an dernier, cette société, qui compte une vingtaine de salariés dont des personnes handicapées en réinsertion est intégrée à 100% au groupe français PAPREC Recyclage fort de quelques 2000 employés dans la France entière.

« L'activité principale de notre site réside dans le démantèlement manuel des appareils électriques et électroniques. En 2009, nous avons traité 2500 tonnes de déchets dont 1200 tonnes d'écrans » explique Maryse ANTIGNY, Directrice du site.

Grâce à la qualité de ses prestations, de nombreux clients de stature nationale font confiance à VALDELEC – La Poste, EDF, HP France... ainsi que les quatre Eco-organismes Français. De nombreux projets sont en cours et notamment la réorganisation de la ligne de démantèlement des déchets qui permettra une meilleure qualité de traitement.

A.F

Le point sur la Maison de l'Emploi du Pays Chauvinois

La convention signée entre cette Maison de l'Emploi et l'Etat prendra fin le 31 Décembre prochain. Les animateurs (Mission locale, Objectif Emploi, Pôle Emploi, l'Armée, La Chambre des Métiers, etc...) ont fait part de leurs inquiétudes quant au devenir de l'entité et des bureaux. Au cours d'une réunion avec la Préfecture et

la Direction du Travail, j'ai pu obtenir que les actions soient maintenues dans le cadre de la création d'une Maison de Services Publics qui pourrait fonctionner dès Janvier 2011 et serait située au même endroit, à côté de la chemiserie Tabois. Cette antenne de proximité permettra aux demandeurs d'emploi de pouvoir continuer à faire leurs démarches près de chez eux et non d'être obligés de « courir » à Poitiers ou Montmorillon.

A.F

t é l é g r a m m e

Le Ministre de l'Intérieur a décidé d'accorder à quelques Maires du Pays Chauvinois la médaille d'honneur régionale, départementale et communale pour le service rendu à la collectivité :

- **Roland LAURENDEAU – Echelon Or** (Maire de Valdivienne) élu local depuis 1971.
- **Claude FOUCHER – Echelon Or** (Maire de Sainte Radegonde) élu local depuis 1977.
- **Bernard BLANCHARD – Echelon Or** (Elu du conseil municipal de Chauvigny, Maire délégué de Pouzioux, Président de la Communauté de Communes) élu local depuis 1983.
- **Bernard MADY - Echelon Argent** (Maire de Leignes-sur-Fontaine), élu local depuis 1989.

Alain Fouché à la rencontre des élus

Le Sénateur rencontre régulièrement les Maires et Conseillers Municipaux des communes du Pays Chauvinois pour faire le point sur leurs projets. Une occasion aussi de rendre compte de ses activités tant au niveau national que local, ici à Valdivienne.



Ecole Jean Arnault, classe sauvée !

La mobilisation des parents d'élèves de l'école, suite aux annonces faites par l'Inspection Académique sur une probable fermeture de classe a porté ses fruits. **Les parents ont alerté le Sénateur et la Mairie** sur cette décision annoncée et inacceptable. Après avoir fait part de **son entier soutien aux parents d'élèves et aux enseignants**, Alain Fouché a informé l'Inspecteur d'Académie de son **désaccord total** sur ce projet comme il l'avait déjà fait jadis pour l'école des Guiraudières. En effet, les effectifs et la qualité actuelle de l'enseignement ne doivent pas être entravés par des classes surchargées. L'Inspection Académique a donc décidé de maintenir l'ensemble des classes.



4^{ème} Tour du Pays Chauvinois

Comme chaque année, le Pays Chauvinois organise avec l'Union Sportive Chauvinoise Cycliste et différents partenaires institutionnels le Tour du Pays. Cette manifestation sportive aura lieu **le Dimanche 23 Mai, elle part de la Chapelle Viviers** et traverse l'ensemble des communes du Pays à l'exception de la commune de la Puye où est organisé Podium Cré arts. Le départ de la compétition sera donné à **14h à la Chapelle Viviers**, elle traversera dans l'ordre les communes suivantes : Valdivienne (Morthemer, Saint-Martin la Rivière), Pouzioux, Chauvigny, Jardres, Bonnes, Sainte-Radegonde, Lauthiers, Paizay-le-Sec, Fleix, Leignes-sur-Fontaine. L'arrivée est prévue aux alentours de 17h30 à la Chapelle-Viviers. L'itinéraire est consultable sur mon blog : www.alainfouche.fr, à mon bureau ainsi que dans les Mairies)

Civaux

Inauguration du Centre d'Information du Public



Alain FOUCHÉ coupe le ruban inaugural du nouveau Centre d'Information du Public (CIP) de la Centrale de Civaux entouré du directeur de la centrale et du député. Un espace nouveau qui permet de présenter **de façon pédagogique** les enjeux, l'histoire, les moyens de production, la technologie, l'environnement et les métiers d'Electricité de France, et **ceci pour plus de transparence**. A noter que des guides conférenciers sont à la disposition des publics scolaires ou particuliers lors des visites.

Aménagements de nouveaux ronds points

La création d'un rond point à Chauvigny, au croisement de la rocade RD951 et de la route de Montmorillon, ainsi qu'entre Jardres et Chauvigny (RD 951) est actuellement en cours de validation par le **Conseil Général**.



Événements à ne pas manquer...

Coupe d'Europe des Montgolfières

Les 24 et 25 Juillet prochain, Chauvigny accueillera une quarantaine de ballons pour la coupe d'Europe Espoir de Montgolfières. Le Conseil Général, sera comme il y a deux ans, partenaire de cet évènement haut en couleurs !

Tournoi Cantonal de Football

L'an passé, Alain Fouché avait remis la coupe cantonale à l'association sportive qui avait remporté le tournoi : celle de Chauvigny. Cette année le nouveau tournoi aura lieu le Samedi 5 Juin à Valdivienne (stade de St Martin la Rivière).

Coupe du monde de football sur écran géant à Morthemmer

Le 11 juillet prochain, les 3 comités des fêtes avec la complicité de la municipalité de Valdivienne organisent sur le stade de Morthemmer, dans le cadre de la fête nationale une journée d'animations. Au programme dès 14h : pétanque, atelier de percussions. A 17h : spectacle du Costa Rica dans le cadre du festival d'été du Pays Chauvinois, suivi d'un repas champêtre, d'un feu d'artifice et d'un bal populaire. Dès 20h, aura lieu la retransmission de la finale de la coupe du monde de football, en direct sur écran géant (gratuit).

Fête de la chasse

La fête de la chasse, de la nature et du chien, organisée par l'ACCA de Chauvigny aura lieu le 1^{er} Août prochain au lieu dit « Le Pointet », Route de la Rivière au Chiret à Chauvigny. Un évènement pour découvrir le monde cynégétique et les modes de chasse traditionnels. Au programme : Présentations de chiens, artisanat local, Concert de trompes de chasse, animations environnementales, vide grenier. (entrée gratuite).

Bravo aux organisateurs qui s'investissent depuis des mois !

Fleix : un nouveau chemin de randonnée



A l'initiative du Conseil Municipal et avec le soutien du Pays Chauvinois et du Conseil Général, l'aménagement d'un nouveau chemin de randonnée vient d'être terminé sur l'ancienne voie ferrée.

Programme de l'association « Rencontres culturelles en Pays Chauvinois » à la salle Charles Trenet Projet saison 2010-2011

- Vendredi 8 Octobre 2010
Théâtre « Désir » - Théâtre de boulevard
- Mardi 9 Novembre 2010
Jeanne CHERHAL - concert scène
- Mercredi 24 Novembre 2010
Patrick Timsit – One man Show - Humour
- Jeudi 16 Décembre 2010
The Rabeats – concert de Rock
- Samedi 29 Janvier 2011
Réactions en chaîne avec Smaïn
Pièce de théâtre de Pascal Legitimis
- Samedi 5 Février 2011
Michel Delpech - concert
- Vendredi 25 Mars 2011
Le chêne d'Allouville – théâtre de boulevard
- Dimanche 22 Mai 2011
Phi phi opérette - théâtre de boulevard

Avec le soutien de : Conseil régional Poitou-Charentes, Conseil Général de la Vienne, Pays Chauvinois, Ville de Chauvigny, Electricité de France, Crédit Agricole, Boutillet S.A, France Bleu

Festival d'Été en Pays Chauvinois

Comme tous les ans, le festival d'été va se dérouler sur l'ensemble des communes du Pays du début juillet à la mi-août. Cette manifestation est **co-financée** par la Communauté de Communes, le Pays Chauvinois, le Conseil Général, le Conseil Régional ainsi que Valdivienne.

- 12 juin** : Lauthiers, Michel Precastelli (jazz)
- 4 juillet** : Leignes sur Fontaine, 10^{ème} Fête de l'Etang (spectacle d'humour)
- 11 juillet** : Morthemmer Fête des 3 comités (Costa Rica, Groupe Folklorique)
- 17 juillet** : La Chapelle Viviers, La nuit de l'Etang (Danse classique et contemporaine)
- 24 juillet** : Paizay-le-Sec (Kenya, Groupe Folklorique)
- 31 juillet** : Fleix, Fête annuelle (Sosie de Florent Pagny)
- 1^{er} août** : Rivière aux Chirets (Fête de la Chasse avec le Rallye trompes du Poitou)
- 3 août** : Villeneuve (Panama, groupe folklorique)
- 7 août** : Sainte Radegonde, Fête aux Lumas (Brésil, groupe folklorique)
- 8 août** : Pouzioux (25^{ème} anniversaire de la fête du pain)
- 14 août** : Chauvigny - Kiosque (Jazz : Michel Delage, Antoine Hervier et 12 musiciens)
- 16 août** : Jardres (Uruguay, groupe folklorique)

LA LETTRE D'ALAIN FOUCHÉ

3, rue du Moulin Saint-Léger – BP 46 – 86300 CHAUVIGNY
Courriel : a.fouche@senat.fr – Blog : www.alainfouche.fr
Tél. 05 49 41 05 53 – Fax 05 49 41 11 06
Cette lettre est financée personnellement par son auteur



Réalisation et impression : Médiagraphie Poitiers
Cette lettre est imprimée sur du papier certifié PEFC, issu de forêts gérées durablement.

